

Natura 2000 et les principales actions possibles sur le site

Des interventions de restauration et d'entretien de la végétation

La **colonisation arbustive dans les marais** altère les formations végétales caractéristiques des marais. C'est pourquoi des **travaux de débroussaillage** sur certains secteurs fortement colonisés par les arbustes, permettent de retrouver des habitats dans un état de conservation favorable.

Par ailleurs, pour maintenir leur richesse écologique, les formations à hautes herbes de type **mégaphorbiaies** et les **caricaies** doivent être **broyées régulièrement**.

Les contrats Natura 2000

Applicables en contexte non - agricole, cette démarche volontaire s'adresse à un propriétaire ou un ayant-droit de terrain inclus dans les sites. D'une durée de 5 ans, il définit les actions à mettre en œuvre conformément au document d'objectifs, ainsi que la nature et les modalités de versement des aides.

Des animations pour découvrir les marais tufeux

Des réunions locales ou des animations pourront permettre au plus grand nombre de découvrir l'intérêt et la composition de ces milieux remarquables.

Pour en savoir plus



Conservatoire d'espaces naturels
de Bourgogne

Site : www.cen-bourgogne.fr

Contact : Hélène GERVAIS (chargée de projet Biodiversité)
Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fényay
Tél. 03 80 79 25 99 / helene.gervais@cen-bourgogne.fr



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne - Franche-Comté

Site : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1562.html

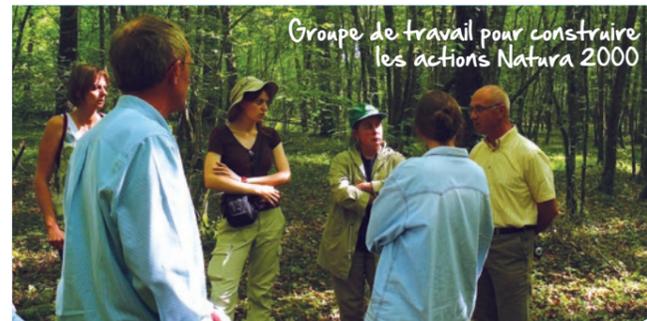
TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique
17E rue Alain Savary - CS 31269 - 25005 Besançon cedex
Tél. 03 81 21 67 00

Des interventions pour restaurer le fonctionnement hydraulique de certains marais

L'alimentation en eau naturelle des marais est indispensable à leur bon fonctionnement. Or, sur certains d'entre eux **cette alimentation a été fortement perturbée** notamment par la présence de **drains**. Après une analyse des dérèglements hydriques, des travaux pourront être effectués sur les drains et les fossés.

La Charte Natura 2000

C'est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire fléchés dans le document d'objectifs. La Charte recense les engagements et les recommandations spécifiques à chaque type d'habitat. Elle est valable sur l'ensemble du site.



Groupe de travail pour construire
les actions Natura 2000



Direction Départementale
des Territoires - Côte-d'Or

Site : www.cote-dor.gouv.fr/natura-2000-r1207.html

57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon cedex
Tél. 03 80 54 24 24

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Impression : S'Print - Juin 2018 - 700 exemplaires
Photos et illustration : G. Aubert, G. Doucet, C. Forest, F. Jeandenand - CENB

Avec le soutien financier de :



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Marais tufeux du Châtillonnais

FR 2600963



Présentation du site Natura 2000

Le site Natura 2000 « **Marais tufeux du Châtillonnais** » est constitué de **21 entités** réparties sur les plateaux calcaires du nord de la Côte-d'Or. Leurs superficies assez faibles varient de 0,85 ha pour le marais de la Combe Vaulordon à 18,3 ha pour le marais de la Gorgeotte. Installés dans un contexte géologique particulier impliquant des résurgences d'eau chargée en calcium ; il n'est pas rare d'y observer des **sources pétrifiantes**, des **vasques** et des **petits barrages** de tuf formés sur les ruisseaux. Riches d'une faune et d'une flore remarquables, ces sites possèdent un fort lien avec l'eau : 65 % de leur superficie sont constitués d'habitats humides ou aquatiques. Les marais tufeux sont des milieux assez stables et relativement épargnés par les activités humaines.



Gentiane
pneumonante

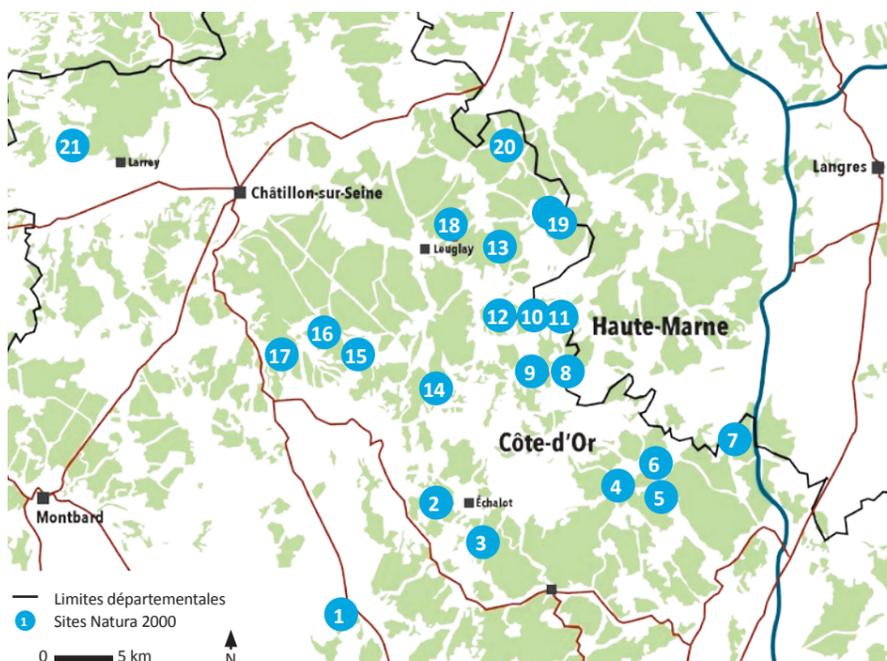


Marais du Côneis

Carte d'identité des Marais tufeux du Châtillonnais

Natura 2000 :

des espèces et des habitats d'intérêt communautaire



- 1 - Marais de Courceau
- 2 - Marais Fossilières
- 3 - Marais des Lochères
- 4 - Marais d'Avot
- 5 - Bois de Grandmont
- 6 - Marais de la voie ferrée
- 7 - Marais des Vieilles Herbues
- 8 - Marais du Patis de la Ligne
- 9 - Marais des Prés Bernard
- 10 et 11 - Marais du Côneis et de Fontaine - Martin
- 12 - Marais d'en Parfandevau
- 13 - Marais de l'étang Sauvageot
- 14 - Marais de la Combe Mignot
- 15 - Marais de la Combe Vaulordon
- 16 - Marais de Saint-Germain-le-Rocheux
- 17 - Marais de la Combe Bernard
- 18 - Marais de Valverset
- 19 - Marais de la Combe Lambert
- 20 - Marais de la Gorgeotte
- 21 - Marais des Lomottes

Présentation

- Un site désigné au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore »
- **21 entités**
- **20 communes**
- **128 ha** de surface totale
- **13 habitats d'intérêt communautaire** qui représentent 60 % de la superficie du site, dont **2 prioritaires** (formations de vasques et tufs et les aulnaies-frênaies, frênaies-ébrales)
- **9 espèces d'intérêt communautaire** dont **7 invertébrés**

Des milieux riches en insectes

51 espèces de papillons ont été inventoriés, dont le **Cuivré des Marais**, le **Damier de Succise** et le **Damier du Frêne**.

Damier de la Succise



Zoom sur le Damier de la Succise

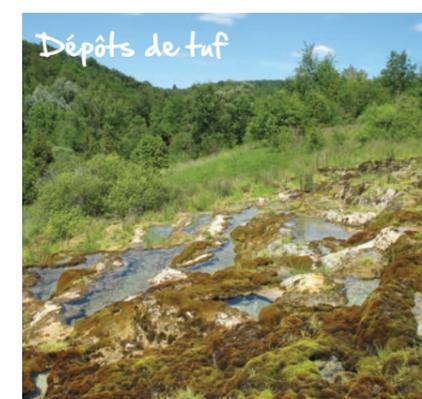
Le Damier de la Succise est une petite espèce de papillon que l'on rencontre dans les milieux humides. Bien que répandu en Bourgogne, il est aujourd'hui en fort déclin. Il est dépendant de la Succise, plante hôte de sa chenille. On le retrouve aujourd'hui sur deux marais du site.

Natura 2000 en quelques mots...

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites écologiques remarquables défini à l'échelle européenne. Il émane de l'application de deux directives européennes, la directive « Habitats, Faune, Flore » de 1992 et la directive « Oiseaux » de 2009. La France s'est tournée vers une démarche de concertation et de partenariat avec les acteurs locaux pour définir les objectifs de préservation de la biodiversité sur chaque site Natura 2000, ainsi que les actions pour atteindre ces derniers.



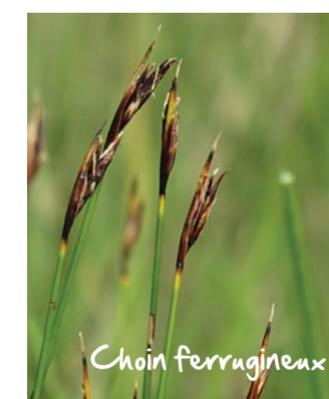
Les dépôts de tuf, des milieux pionniers stables



Les marais tufeux se caractérisent par la présence de **sources pétrifiantes**, de **vasques** et de **petits barrages de tuf** remarquables qui se forment sur les ruisseaux.

Les schœnaies, jonçaiies,

Il s'agit des végétations présentes au cœur des marais, qui comprennent de nombreuses espèces patrimoniales. La schœnaie est reconnaissable à ses grosses touffes de **choin ferrugineux** appelées touradons. Les jonçaiies, formations végétales relativement homogènes, peuvent héberger des espèces rares, telle la **Genétiane pneumonanthe**.



Les habitats périphériques

Les **mégaphorbiaies** sont des formations végétales humides de hautes herbes localisées en limite des marais ou dans les fonds de vallées, en bord de cours d'eau. Elles occupent une faible surface et constituent une ressource importante pour les insectes et insectivores. Elles abritent de nombreuses espèces menacées comme le **Cuivré des marais**. Toutefois la présence de pelouses, de formations de lisières ou de fruticées traduit une **lente évolution**.



Les forêts en bordure des marais

Les forêts assurent globalement un rôle de **zone tampon** autour des marais, de protection de la ressource en eau et de fixation des berges. Des hêtraies calcicoles sont localisées sur les versants en périphérie des marais et des **chênaies pédonculées** occupent les fonds de combe sur des sols bien alimentés en eau. Elles constituent l'habitat de prédilection du **Damier du Frêne**, papillon qui fréquente les lisières forestières.

